



## Compte-rendu de la Session d'Automne 2025

### Section 2 du Comité National de la Recherche Scientifique

17-21 Novembre 2025

**Membres de la section 2 présents.** Marie ALBENQUE (DR, IRIF), référente parité – Nathalie APPEL (IR, Délégation Centre-Est) – Nicolas BELLOIR (MCF, IRISA) – Béatrice BOURDIEU (IE, LIMOS) – Olivier BRUN (DR, LAAS) – Claudia D'AMBROSIO (DR, LIX) – Christel DARTIGUES-PALLEZ (MCF, I3S) – Stéphanie DELAUNE (DR, IRISA), membre du bureau – Sébastien DESTERCKE (DR, Heudiasyc) – Giuseppe DI MOLFETTA (PU, LIS), membre du bureau – Patricia GEORGEON (TCF, LIS) – Mioara Maria JOLDES (DR, LAAS) – Marie KERJEAN (CR, LIPN), membre du bureau – Loïc MASURE (CR, LIRMM) – Thomas NOWAK (PU, LMF) – Meltem ÖZTÜRK (PU, Lamsade), référente handicap – Christophe PAUL (DR, LIRMM), président – Pascal POIZAT (PU, LIP6) – Vincent REVERDY (CR, LAPP), secrétaire scientifique et référent handicap – Sylvain SCHMITZ (PU, IRIF), référent parité – Patricia THÉBAULT (PU, LaBRI).

**Asssitante Comité National.** Emilie Chabourine (SGCN).

**Invités.** Les membres suivants de l’Institut Sciences Informatiques ont assisté à certaines séances : Adeline Nazarenko (Directrice de l’Institut) ; Aymeric Histace (Directeur Adjoint Scientifique) ; Patrick Baillot (Délégué Scientifique).

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Ordre du jour de la session</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Présentation de la nouvelle section</b>	<b>4</b>
2.1	Composition . . . . .	4
2.2	Représentants parité et handicap . . . . .	4
2.3	Implication dans les CID . . . . .	5
<b>3</b>	<b>Rencontres et discussions</b>	<b>5</b>
3.1	Rencontre avec l’Institut Sciences Informatiques . . . . .	5
3.2	Rencontre avec Pierre Senellart . . . . .	5
3.3	Discussions . . . . .	6
3.3.1	Fonctionnement du comité . . . . .	6
3.3.2	Règles de conflits d’intérêts . . . . .	6
3.3.3	Critères d’évaluation . . . . .	6
<b>4</b>	<b>Évaluations et promotions chercheurs</b>	<b>6</b>
4.1	Évaluation à mi-vague ou différée . . . . .	6
4.2	Promotions . . . . .	6
4.3	Nominations pour les médailles d’argent et de bronze . . . . .	8
4.4	Titularisation . . . . .	8
<b>5</b>	<b>Autres expertises</b>	<b>9</b>
5.1	Changement de direction d’unités . . . . .	9
5.2	GDR . . . . .	9
5.3	Fédération de Recherche . . . . .	9
5.4	Écoles thématiques . . . . .	9

# 1 Ordre du jour de la session

- Rencontre avec Adeline Nazarenko (Directrice de l’Institut Sciences Informatiques)
- Rencontre avec Pierre Senellart (Président de la section 6, mandat 2021-2025)
- Demandes chercheurs :
  - avis sur les évaluations à mi-vague,
  - avis sur les évaluations par une seconde section,
  - avis sur les évaluations suite à un avis différé,
  - avis sur les demandes de promotions (CRHC, CR HEB, DR1, DRCE1 et DRCE2),
  - avis sur les titularisations des CR stagiaires,
  - avis d’équivalence CPJ,
  - nominations pour les médailles de bronze et d’argent.
- Unités :
  - avis sur les changements de direction d’unité,
  - avis sur les changements de section principale
- GDR :
  - avis sur les renouvellements de GDR
  - avis sur les créations de GDR
- Autres
  - avis sur les écoles thématiques,
  - avis sur les créations de fédération de recherche.

## 2 Présentation de la nouvelle section

### 2.1 Composition

La section est composée de 21 membres, dont 14 élus et 7 nommés. Le bureau est constitué de 6 membres : le président issu du collège A, le secrétaire issu du collège B, 3 autres membres issus des collèges A ou B, et d'une invitée permanente issue du collège C. Le bureau a été constitué lors de la réunion de rentrée du comité qui a eu lieu le 19/09/2025. Le président a également été élu à cette occasion.

#### Collège A : Directeurs de recherche et Professeurs d'Université

##### - A1 : DR CNRS

- Marie Albenque (IRIF), élue, référente parité
- Olivier Brun (LAAS), nommé
- Claudia D'Ambrosio (LIX), nommée
- Stéphanie Delaune (IRISA), élue, membre du bureau
- Sébastien Destercke (Heudiasyc), nommé
- Mioara Maria Joldes (LAAS), nommée
- Christophe Paul (LIRMM), élu, président

##### - A2 : PU et autres organismes

- Giuseppe Di Molfetta (LIS), élu, membre du bureau
- Thomas Nowak (LMF), nommé
- Meltem Öztürk (Lamsade), nommée, référente handicap
- Pascal Poizat (LIP6), élu
- Sylvain Schmitz (IRIF), élu, référent parité
- Patricia Thébault (LaBRI), nommée

#### Collège B : Chargés de recherche et Maîtres de conférences (élus)

- Nicolas Belloir (IRISA)
- Christel Dartigues-Pallez (I3S)
- Marie Kerjean (LIPN), membre du bureau
- Loïc Masure (LIRMM)
- Vincent Reverdy (LAPP), secrétaire scientifique et référent handicap

#### Collège C : Ingénieurs et Techniciens (élues)

- Nathalie Appel (Délégation Centre-Est)
- Béatrice Bourdieu (LIMOS), membre du bureau
- Patricia Georgeon (LIS)

### 2.2 Représentants parité et handicap

Des référents parités et handicaps ont été désignés parmi les membres de la section lors de la réunion de rentrée du 19 septembre 2025. Nous avons décidé de nommer des binômes pour chacun de ces rôles. Marie Albenque et Sylvain Schmitz sont référents parité et leur rôle est veiller aux respects des enjeux liés à la parité au sein des discussions de la section. Meltem Öztürk (meltem.ozturk@dauphine.fr) et Vincent Reverdy (vincent.reverdy@lapp.in2p3.fr) sont référents handicap. Toute personne en situation de handicap candidate à un concours ou rattachée à la section est invité à contacter nos référents handicaps pour échanger sur des questions relavant de l'organisation des concours, de l'évolution de carrière, des conditions d'exercice du métier de chercheur ou de toute situation qu'elles ou ils souhaiteraient porter à connaissance des référents. Les échéants, les référents garantissent la confidentialité des échanges.

## 2.3 Implication dans les CID

**CID 51. Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant.** Cette CID est pilotée par l'INSB. L'Institut Sciences Informatique en est institut secondaire.

- Thomas Nowak

**CID 53. Humains, sociétés, technologies matérielles et numériques.** Cette CID est pilotée par l'INSHS. L'Institut Sciences Informatique en est institut secondaire.

- Meltem Öztürk

**CID 54. Sciences et données.** Cette CID est pilotée par l'Institut Sciences Informatique.

- Sébastien Destercke
- Vincent Reverdy

## 3 Rencontres et discussions

### 3.1 Rencontre avec l'Institut Sciences Informatiques

La session d'automne 2025 s'est ouverte par une rencontre avec Adeline Nazarenko (directrice de l'Institut Sciences Informatiques) et Olivier Serre (Directeur Adjoint Scientifique en charge de la section 2). L'objectif de cette rencontre était d'abord de mieux faire connaissance, d'échanger sur les relations entre l'Institut et la section afin de mieux comprendre nos rôles respectifs.

**Information sur les promotions et concours chercheurs 2026.** Nous avons aussi échangé de manière plus spécifique sur la nature des dossiers que nous avions à traiter lors de la session d'automne et du calendrier des concours 2026.

**Participation de l'Institut aux sessions de la sections.** Il est coutume qu'un représentant de l'institut assiste aux travaux de la section lors des sessions d'automne et de printemps. C'est en général le rôle du DAS en charge de la section. En fonction de ses contraintes d'emploi du temps, il peut se faire représenter par un autre membre de la direction de l'Institut. Cette présence a un double intérêt : elle permet à l'institut de mieux comprendre nos délibérations, et à la section d'interroger si besoin l'institut sur le contexte de certaines demandes. En aucun cas, ce représentant ne prend part aux délibérations de la section. Ainsi, lors de cette session d'automne Aymeric Histace et Patrick Baillot ont chacun leur tour pris part à certaines de nos discussions et notamment celles sur l'évaluation des écoles thématiques, des GDR (renouvellement ou création), des fédérations de recherche ainsi que la rencontre avec Pierre Senellart.

### 3.2 Rencontre avec Pierre Senellart

Pierre Senellart, président de la section 6 lors de la mandature précédente, était invité lors de la session d'automne. Lors de cette rencontre, nous avons pu échanger sur : les rôles de la section vis-à-vis de l'Institut Sciences Informatique, les autres instances du Comité National, et l'ensemble de la communauté scientifique relevant de son périmètre ; sur les dossiers pour lesquels l'avis de la section est sollicité ; et sur les pratiques mises en place lors de la précédente mandature.

### 3.3 Discussions

#### 3.3.1 Fonctionnement du comité

Lors de la session d'automne, un temps a été consacré à un échange sur les règles de fonctionnement interne au comité pour la présente mandature. Il a notamment été question de l'organisation des discussions

entre membres de la section, ainsi que des outils et des méthodes de scrutin pour les votes internes à la section, mais aussi de ce que la section publierait sur son site web.

### **3.3.2 Règles de conflits d'intérêts**

En supplément des définitions officielles des conflits d'intérêts, la section s'est donné des règles de fonctionnement internes relatifs aux conflits d'intérêts dont un résumé pourra être trouvé sur le site de la section. Il s'agissait avant tout de définir plus précisément ce qui relève de conflits d'intérêts majeurs et mineurs. Un troisième type de conflit d'intérêt "légers" a été ajouté en interne pour permettre aux membres de la section d'expliquer devant les autres membres des liens plus lointains avec les chercheurs et chercheuses évalués. Le résultat de ces discussions a donné lieu à un document disponible sur le site de la section<sup>1</sup>.

Pour la session d'automne, nous avons fonctionné avec les règles utilisées lors de la précédente mandature.

### **3.3.3 Critères d'évaluation**

La section a travaillé à la mise à jour des critères d'évaluation de la précédente mandature. Il a été décidé de procéder par étapes avec une première révision des critères pour les concours qui sera ensuite mise à jour et réajustée régulièrement au cours de la présente mandature. Les discussions de la section se sont notamment concentrées sur 3 aspects en plus de quelques points mineurs : la possibilité offerte aux chercheuses et chercheurs de préciser des éléments de contexte dans leur dossier pour aider à l'évaluation par la section, l'évaluation des artefacts de recherche et des productions expérimentales, et les lettres de soutien. Un groupe de travail a ensuite été désigné pour procéder à la mise à jour effective des critères de la section pour publication avant l'ouverture des concours. Le document en résultant peut être trouvé sur le site du CoNRS<sup>2</sup>, et une version étendue donnant davantage de détails peut être trouvé sur le site de la section<sup>3</sup>.

## **4 Évaluations et promotions chercheurs**

### **4.1 Évaluation à mi-vague ou différée**

Cette année, la section a procédé à l'évaluation de 15 CR et 16 DR à mi-vague. Parmi les évaluations DR, un dossier faisait suite à un avis différé émis lors de la précédente session (printemps 2024). Un autre dossier concernait la double évaluation d'un chercheur relevant de la section 3 comme section principale. Nous rappelons que tout chercheur peut demander une double évaluation par une (ou plusieurs) section ou CID autre que sa section de rattachement principale.

L'ensemble des dossiers examinés lors de cette session, sauf trois, ont reçu un avis favorable. Deux dossiers ont reçus un avis différé et seront examinés lors de la session de printemps 2026. La section s'est prononcée sans avis pour un dossier dont elle estimait que l'activité de recherche ne relevait pas de son périmètre.

### **4.2 Promotions**

Chaque année, lors de la session d'automne, la section classe les candidats à une promotion. Seuls les membres de rang A et B de la section siègent pour établir le classement des promotions CRHC et CRHC échelon exceptionnel. Seuls les membres de rang A siègent pour DR1 et plus. La direction du CNRS n'a aucune obligation de suivre la proposition de classement de la section. Elle peut promouvoir qui elle souhaite parmi tous les candidats, et seulement parmi eux. Cependant, les propositions de promotion de notre section sont en général bien suivies. La section 2 a reçu beaucoup de demandes de promotion de grande qualité. La pression est importante pour les promotions vers DR1 et DRCE1. Certains des candidats non classés ont clairement le niveau pour être promus.

---

1. cn2.fr

2. [https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/criteresdevaluation/PDF/02\\_criteres\\_2025.pdf](https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/criteresdevaluation/PDF/02_criteres_2025.pdf)

3. cn2.fr

Pour cette première session de la mandature 2025-2029, avant de les réviser, nous avons appliqué les critères d'évaluation définis lors de la mandature précédente.

**Promotions au grade DRCE2 :** La section a examiné 4 demandes de promotions et a décidé de toutes les soutenir. Elle transmet à l'institut le classement suivant.

- 1ex. Mohamed Kaaniche
- 1ex. Jérôme Lang
- 1ex. Frédéric Magniez
- 1ex. Anne Siegel

**Promotions au grade DRCE1 :** Cette année, l'Institut Sciences Informatiques dispose de 13 possibilités de promotions au grade DRCE1 (section 2 et 3 confondues) et compte 83 promouvables, 27 ont candidaté. La section 2 a reçu 11 demandes à examiner et transmet à l'institut le classement suivant.

- 1ex. Lila Bahia Amgoud
- 1ex. Patrick Baillot
- 1ex. David Monniaux
- 1ex. Govert van der Hoeven
  - 5. Pierre Lopez
  - 6. Sylvain Gravier
  - 7. Leo Liberti

**Promotions au grade DR1 :** Cette année, l'Institut Sciences Informatiques dispose de 11 possibilités de promotions au grade DR1 (section 2 et 3 confondues) et compte 110 promouvables, 40 ont candidaté. La section 2 a reçu 22 demandes à examiner et transmet à l'institut le classement suivant.

- 1ex. Meghyn Bienvenu
- 1ex. Johanne Bournez
- 1ex. Guillaume Chapuy
- 1ex. Caroline Fontaine
  - 5. Alfredo Buttari
  - 6. Laurent Imbert
  - 7. Francis Lazarus

**Promotions au grade CRHC échelon exceptionnel :** La section a examiné 1 demande de promotion qu'elle a décidé de soutenir et transmettre à l'institut.

1. Philippe Mulhem

**Promotions au grade CRHC :** Pour les promotions au grade CRHC, l'ancienneté dans le grade CRCN a une importance significative. La section rappelle que la promotion CRHC est indépendante d'une potentielle candidature (en cours ou à venir) à un recrutement DR2. À titre d'information, les candidatures sont ainsi réparties par échelon de référence :

Echelon	Nbr candidat(e)s	Nbr proposé(e)s
10	1	1
9	3	2
8	6	0
7	2	0

La section a examiné 12 demandes de promotions et transmet à l'institut le classement suivant.

- 1ex. Jean-Luc Bechennec
- 1ex. Mathilde Bouvel
- 1ex. Adrien Richard

### 4.3 Nominations pour les médailles d'argent et de bronze

Chaque année, l'Institut Sciences Informatiques décerne une médaille d'argent et deux médailles de bronze. La médaille d'argent est remise à des chercheurs et des chercheuses déjà reconnus sur le plan national et international. La médaille de bronze récompense le premier travail prometteur dans son domaine d'un chercheur, d'un enseignant-chercheur, d'une chercheuse, ou d'une enseignante-chercheuse. La distinction entre jeune chercheur et chercheur confirmé est estimé en fonction du nombre d'années d'expérience dans les métiers de la recherche. Les fourchettes typiques sont 5 à 10 ans après la thèse pour les médailles de bronze et au-delà de 10 ans pour les médailles d'argent.

Comme cela était pratiquée lors des précédentes mandatures, nous avons sollicité les laboratoires et les GDRs de l'institut pour recueillir des nominations. Cette année, nous avons reçu 22 nominations pour chaque catégorie. La section a décidé de soutenir et transmettre à l'institut 4 nominations pour les médailles de bronze et 2 nominations pour les médailles d'argent. Au delà des nominations transmises de nombreuses autres mériteraient d'être soutenues. L'attribution finale des médailles est du ressort de la direction de l'Institut qui effectue notamment des arbitrages entre les thématiques entre les deux sections relevant de l'Institut (section 2 et 3).

Comme le pratiquait la mandature précédente, nous n'avons pas retenu les nominations de collègues appartenant à une équipe d'un des membres de la section. Ces éventuels dossiers ont été directement transmis à l'Institut.

#### Médaille de bronze

- Thomas Degueule (LaBRI) — Sciences du Logiciel
- Vincent Neiger (LIP6) — Calcul Formel
- Alice Pellet-Mary (IMB) — Sécurité Cryptographie
- Tatiana Starikovskaya (DIENS) — Algorithmes en ligne

#### Médaille d'argent

- Angela Bonifati (LIRIS) — Science des données / IA
- Eric Rivals (LIRMM) — Bioinformatique

### 4.4 Titularisation

Le section 2 a examiné les dossiers de titularisation de 5 CR. Pour chacun de ces dossiers, la section a émis un avis favorable.

## 5 Autres expertises

### 5.1 Changement de direction d'unités

Le section 2 a examiné 6 demandes de renouvellement de direction d'unité de recherche. Parmi ces demandes, deux n'ont pas reçu d'avis, car soit les dossiers étaient lacunaires, soit les demandes ne relevaient pas du périmètre de la section. Les autres demandes ont reçu un avis favorable ou très favorable.

## 5.2 GDR

La section 2 était consultée pour le renouvellement de trois GDR :

- Recherche Opérationnelle et Décision (ROD) ;
- Réseaux et Systèmes Distribués (RSD) ;
- Sciences du Logiciel (SciLog, autrefois connu sous le nom de GPL) ;

ainsi que sur la création du GDR "Calcul : Paradigmes, Parallélisme, Performance, Précision" (C4P). La section a invité les porteurs de ces GDR à présenter leur projet. Les échanges qui ont suivi ont permis aux membres de la section d'apprécier les périmètres scientifiques, la structuration, la gouvernance et les actions proposées, et le cas échéant leur évolution. Les trois demandes de renouvellement (ROD, RSD, SciLog) ont reçu un avis "très favorable" et la demande de création de C4P un avis favorable.

## 5.3 Fédération de Recherche

Les fédérations de recherche (FR) regroupent en totalité ou en partie des structures de recherche ou de service, relevant du CNRS et d'autres organismes afin de coordonner leur activité scientifique et de mettre en commun tout ou partie de leurs moyens. La section 2 avait deux demandes à expertiser. Elles ont toutes les deux reçu un avis favorable.

## 5.4 Écoles thématiques

La section 2 était sollicitée pour expertiser huit demandes d'écoles thématiques. La section a estimé qu'après avoir examiné son organisation et les thématiques abordées, l'école QT4CC ne relevait pas de son périmètre, nous n'avons donc pas émis d'avis pour cette école. L'école IA2 (Institut d'Automne en Intelligence Artificielle) a reçu un avis favorable. Les autres propositions ont reçu un avis très favorable :

- Journées ALEA 2026 ;
- COMBINTEGRALE : Combinatoire intégrable (Ecole d'été IMJ-PRG) ;
- EPIT 26 : Ecole de Printemps d'Informatique Théorique ;
- EXQUACCO (Linguistique Expérimentale, Quantitative, Computational et de Corpus) ;
- JCNF26 (journées nationales du calcul formel) ;
- LOUCCOUM (théorie des probabilités discrètes) ;
- QT4CC (Quantum Technologies for Computation and Communication).